

MARDI 8 OCTOBRE 2019 | PARIS

Vernissage de l'exposition
« la France et la Cour Européenne des Droits de l'Homme »

PROGRAMME

8h30

ACCUEIL CAFÉ

9h00

MOTS D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE CHRISTIANE FÉRAL-SCHUHL

9h15
9h30

PROPOS INTRODUCTIFS PAR LE PRÉSIDENT PAUL-ALBERT IWEINS

9h30
10h30

PRÉSENTATION DU CADRE INSTITUTIONNEL DE LA PROFESSION D'AVOCAT
ET DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DE LA PROFESSION EN FRANCE
ET EN ROUMANIE

**Intervenant roumain : Traian C. Briciu, président de l'UNBR
Calin-Andrei Zamfirescu, président d'Honneur de l'UNBR**

**Intervenant français : Philippe Klein, membre de la commission des affaires européennes
et internationales du Conseil national des barreaux, ancien bâtonnier d'Aix en Provence**

- Présentation de l'association nationale des barreaux roumains et de son action internationale ; actualités de l'association nationale des barreaux roumains ;
- Présentation du Conseil national des barreaux et des actions de la commission des affaires européennes et internationales ; actualités du Conseil national des barreaux : retour sur les États généraux de l'avenir de la profession d'avocat
- Présentation des relations professionnelles entre barreaux roumains et français et évolution au cours des 30 dernières années, état des lieux des jumelages franco-roumains

10h30
11h30

TABLE RONDE N° 1 - LES GRANDS DÉFIS DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Intervenant roumain : Paul Pop, avocat au barreau de Bucarest

Intervenant français : Thierry Wickers, ancien président du Conseil national des barreaux

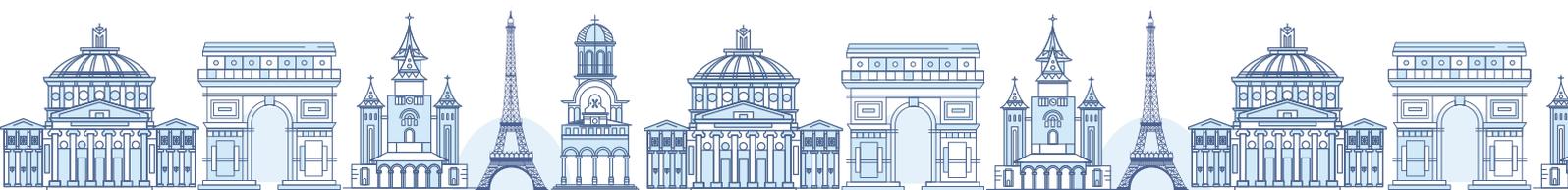
Modérateur : Philippe Klein, membre de la commission des affaires européennes et internationales du Conseil national des barreaux, ancien bâtonnier d'Aix en Provence

Approche comparée France - Roumanie

- Exercice professionnel, structures d'exercice, champs de compétence et spécialisation
- La qualité ; la lutte anti-blanchiment ; l'indépendance et l'auto-régulation
- Le contentieux et les modes alternatifs de règlement des conflits

11h30
11h45

ÉCHANGES AVEC LA SALLE



11h45
12h45

TABLE-RONDE N°2 - LE SECRET PROFESSIONNEL

Intervenant roumain : Corneliu-Liviu Popescu, avocat au barreau de Bucarest et de Paris

Intervenant français : Vincent Maurel, bâtonnier des Hauts-de-Seine

Modérateur : Philippe Klein, membre de la commission des affaires européennes et internationales du Conseil national des barreaux, ancien bâtonnier d'Aix en Provence

- Approche comparée France - Roumanie
- Les atteintes au secret professionnel
- Standards et enjeux européens du secret professionnel

12h45
13h00

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

13h00
14h00

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14h00
15h00

TABLE-RONDE N°3 - LES LEGALTECH ET LA PROFESSION D'AVOCAT

Intervenant roumain : Dana-Gruia Dufaut, avocate au barreau de Paris et de Bucarest

Intervenant français : Eric Le Quellenc, membre du conseil de l'ordre du barreau de Paris

Modérateur : Louis-Bernard Buchman, président de la commission des affaires européennes et internationales

- Approche comparée France - Roumanie
- L'intelligence artificielle
- La justice prédictive

15h00
15h15

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

15h15
15h30

SIGNATURE DES CONVENTIONS DE JUMELAGE ENTRE LE BARREAU DE STRASBOURG ET LE BARREAU DE TIMISOARA ; ET LE BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE ET LE BARREAU DE CONSTANTZA

15h30
15h45

PROPOS CONCLUSIFS PAR LOUIS-BERNARD BUCHMAN, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

16h00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS POUR L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION « LA FRANCE ET LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME »

16h30
16h40

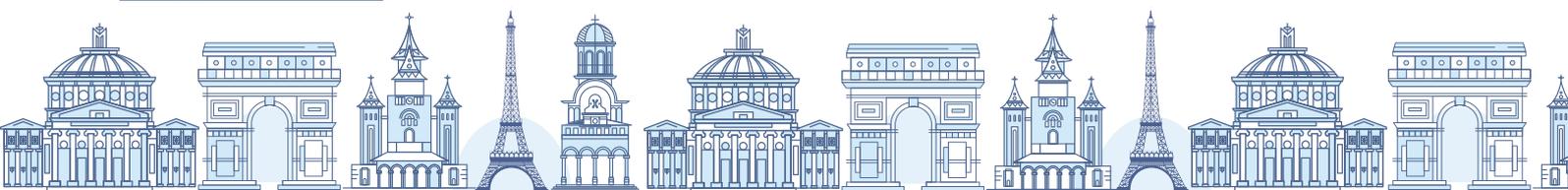
INTRODUCTION PAR LA PRÉSIDENTE CHRISTIANE FÉRAL-SCHUHL

16h40
17h00

LINOS-ALEXANDRE SICILIANOS, INTERVENTION SUR L'AVOCAT DANS LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

17h00
18h30

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « LA FRANCE ET LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME » SUIVI D'UN COCKTAIL DÎNATOIRE



INFOS PRATIQUES



Durée : 6 Heures

OÙ ?



CNB
180, Boulevard Haussmann
75008 Paris

COMMENT S'Y RENDRE ?



Metro:
Ligne 9 : Saint-Philippe du Roule
Ligne 2 : Courcelles
Ligne 1 : Charles de Gaulle-Étoile

FORMATION CONTINUE :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 6 heures de formation délivrées au cours de cette journée.

Infos & inscription : www.cnb.avocat.fr

Un évènement organisé par :  **LES AVOCATS**

